

Claude Léger

« Je te vois * ! »

C'est d'une anecdote, que je pense connue de tous, que je suis parti pour donner ce titre à mon exposé. En février 2008, un professeur de philosophie marseillais, assistant en gare Saint-Charles à un contrôle d'identité « au faciès » un peu musclé, lançait à la cantonade : « Sarkozy ! Je te vois ! », provoquant l'hilarité des témoins. Interpellé sur le champ, une forte amende fut requise contre lui, pour « tapage injurieux diurne troublant la tranquillité d'autrui ». L'affaire fut jugée en juillet 2009. L'enseignant fut relaxé et ne fut pas radié de l'Éducation nationale.

Cette anecdote noue assez bien les termes de ce que je voudrais développer concernant les liens du regard et de la voix dans le surmoi.

Il s'agit d'un trait d'esprit, décoché selon le principe de l'arroseur arrosé issu du cinéma muet, encore désigné sous le nom de comique de situation. Mais, ici, c'est la voix qui, en énonçant l'idéologie mise en exercice par le contrôle policier, fait d'une scène banale un paradigme. Si l'enseignant marseillais s'était contenté de contester ce qu'on suppose avoir été la brutalité policière, il se serait tout aussi bien retrouvé en garde à vue, mais l'incident n'aurait pas eu le même retentissement. La diffusion en a été facilitée par les médias, attentifs aux dérapages verbaux du chef de l'État, qui ont été connus grâce à la sophistication des appareils d'enregistrement de l'image et de la voix, lesquels génèrent des pratiques plus ou moins dangereuses, en particulier chez les adolescents. Ils ont été immédiatement diffusés sur le Net.

L'intérêt de cette anecdote porte évidemment sur l'énoncé « Je te vois ! ». Au travers du contrôle policier, je vois la politique sécuritaire

*Intervention au séminaire Champ lacanien, Paris, 20 mai 2010.

prônée par le Président, politique de renforcement des contrôles policiers, mais aussi politique de surveillance par l'image, désormais désignée par le terme de « vidéosurveillance ». Si tu penses que je ne vois pas ce que tu fais ou ce que tu fais faire et que je n'entends pas ce que tu dis, eh bien, tu te trompes ! C'est la voix qui vient faire interprétation, et précisément par équivoque avec « vois ».

J'y trouve deux arguments pour mettre cette vignette au registre du surmoi.

En premier lieu, le caractère vocal de l'énoncé, sur l'importance duquel Lacan insiste, en particulier dans sa « Remarque sur le rapport de Daniel Lagache » : « [...] le Surmoi, écrit-il, en son intime impératif est bien "la voix de la conscience" en effet, c'est-à-dire une voix d'abord et bien vocale et sans plus d'autorité que d'être la grosse voix ¹ », grosse voix qu'il va comparer à celle que les Hébreux entendirent au pied du Sinaï ; ce qu'André Chouraqui traduit ainsi : « Tout le peuple voit les voix, les torches, la voix du *shophar*, la montagne fumante. » Ce qui provient du réel sous la forme de la voix devra passer au symbolique sous la forme du Décalogue, où n'est écrit rien d'autre que les Lois de la parole. « Ce à quoi il faut se tenir, précisera Lacan de façon contemporaine en 1960, c'est que la jouissance est interdite à qui parle comme tel, [...]. La loi en effet commanderait-elle : Jouis, que le sujet ne pourrait y répondre que par un : J'ouïs, où la jouissance ne serait plus que sous-entendue ². »

Le second argument, c'est évidemment celui qui rattache l'humour au surmoi, ainsi que l'avancé Freud en 1927 : « L'humour serait la contribution au comique par la médiation du surmoi ³ », ce que Lacan reprendra dans « Kant avec Sade » en traduisant ainsi la phrase de Freud : « L'humour est le transfuge dans le comique de la fonction même du "surmoi ⁴" ». La thèse freudienne peut se résumer en ceci que le surmoi, lorsqu'il instaure « l'attitude humoristique », transforme la réalité en un jeu d'enfant.

1. J. Lacan, « Remarque sur le rapport de Daniel Lagache », dans *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 684.

2. J. Lacan, « Subversion du sujet et dialectique du désir », dans *Écrits, op. cit.*, p. 821.

3. S. Freud, « L'humour », dans *L'Inquiétante Étrangeté*, Paris, Gallimard, 1985, p. 328.

4. J. Lacan, « Kant avec Sade », dans *Écrits, op. cit.*, p. 769.

Si je développe le premier argument, il me faut revenir au Freud de « Pour introduire le narcissisme », où nous trouvons avancée l'hypothèse du surmoi à partir de la voix. Freud écrit : « Il ne serait pas étonnant que nous trouvions une instance psychique particulière qui accomplisse la tâche de veiller à ce que soit assurée la satisfaction narcissique provenant de l'idéal du moi et qui, dans cette intention, observe sans cesse le moi actuel et le mesure à l'idéal ⁵. »

Cette instance a donc une fonction de surveillance quantitative d'un moi qui pourrait se gonfler à l'aune de l'idéal du moi, puisque « la formation d'idéal augmente les exigences du moi », et que c'est cela qui « agit le plus fortement en faveur du refoulement ».

La reconnaissance de cette instance, que Freud considère alors comme une caractéristique de la conscience morale, « permet de comprendre les idées délirantes où le sujet se croit au centre de l'attention des autres ou, pour mieux dire, le délire d'observation ». Cette entité nosographique : *das Beachtungswahn*, est spécifique de la psychiatrie allemande. Freud la range parmi les « affections paranoïdes », à l'instar de la psychose du président Schreber. Elle serait plutôt classée dans la nosographie française parmi les psychoses hallucinatoires chroniques, que Gilbert Ballet avait détachées des démences paranoïdes de Kraepelin, en y décrivant déjà ce qui deviendra chez de Clérambault l'*automatisme mental*. Le phénomène central en est le commentaire des actes des patients : « Ils sont avertis du fonctionnement souverain de cette instance par des voix qui leur parlent de façon caractéristique à la troisième personne. » Mais ce que Freud va ajouter, c'est qu'« il existe effectivement, et chez nous tous dans la vie normale, une puissance de cette sorte qui observe, connaît, critique toutes nos intentions ⁶ » – non seulement ce que nous faisons, ce que nous pensons, mais aussi ce que nous serions tentés de faire. De ce point de vue, le phénomène peut apparaître isolément ou de façon sporadique dans une névrose de transfert. Donc, le délire d'observation est « une forme régressive, dévoilant ainsi sa genèse (celle de l'instance omnisciente) et la raison qui pousse le malade à s'insurger contre elle ».

5. S. Freud, « Pour introduire le narcissisme », dans *La Vie sexuelle*, Paris, PUF, 1969, p. 99.

6. *Ibid.*, p. 100, ainsi que pour les citations suivantes.

Freud a mis la genèse de l'idéal du moi au compte de « l'influence critique des parents, telle qu'elle se transmet par leurs voix, voix auxquelles s'adjoindront au fil du temps, celles des éducateurs, des enseignants », puis de « la troupe innombrable et indéfinie » des petits autres et jusqu'à l'opinion publique. La distinction entre l'hallucination et l'impératif surmoïque semble donc au Freud de 1914 une question délicate à trancher, sinon par la brève référence aux parents, qui sous-entend le refoulement du complexe d'Œdipe. En tout cas, les voix proviennent d'une même origine, celle « de grandes quantités de libido » aspirées pour former « l'idéal du moi narcissique », lequel est maintenu pour permettre à cette libido, qualifiée par Freud d'homosexuelle, de se dériver et de se satisfaire. La conscience morale, gardienne de l'idéal du moi, « est l'incarnation en un premier temps de la critique des parents et plus tard, de la critique de la société ».

Mais Freud constate qu'un processus identique se produit « lorsqu'une tendance au refoulement trouve son origine dans une défense ou un obstacle qui étaient tout d'abord extérieurs ». C'est alors que les voix, celles d'une « foule indéterminée », vont venir au premier plan et faire régresser la conscience morale. Le sujet va entrer en rébellion contre cette « instance de censure », pour se dégager de toutes les influences qui l'entravent et ladite conscience morale lui reviendra en boomerang « sous une forme régressive, comme action hostile de l'extérieur ». Lacan reprendra cette définition en 1946, en s'appuyant sur Hegel : « Cette méconnaissance (celle, essentielle, de la folie) se révèle dans la révolte, par où le fou veut imposer la loi de son cœur à ce qui lui apparaît comme désordre du monde », mais « qui n'est que l'image inversée, autant que virtuelle, de (son) être, [...] lequel est enfermé dans un cercle, sauf à ce qu'il le rompe par quelque violence où, portant son coup contre ce qui lui apparaît comme le désordre, il se frappe lui-même par voie de contrecoup social ⁷ ».

Le terme de « forme régressive » utilisé par Freud va trouver son pendant plus tard, lorsqu'il reviendra sur la genèse du surmoi dans « Le moi et le ça » : « Si nous considérons encore une fois la naissance du surmoi [...], nous reconnaissons qu'il est le résultat de deux facteurs de la plus haute importance, l'un de nature biologique, l'autre

7. J. Lacan, « Propos sur la causalité psychique », dans *Écrits, op. cit.*, p. 171-172.

de nature historique : le long état de détresse et de dépendance infantile de l'être humain [...] ⁸. » Ce que Lacan reprendra dans « Fonctions de la psychanalyse en criminologie », en se référant à Melanie Klein : « Il reste que la persistance imaginaire des bons et des mauvais objets primordiaux [...] va faire concevoir le surmoi comme une instance psychologique qui chez l'homme a une signification générique [...] elle s'inscrit dans la réalité de la misère physiologique propre aux premiers mois de la vie de l'homme [...] ⁹. »

Ainsi, le surmoi va se situer à deux moments et selon deux approches : l'un « ultra-précoce », comme l'écrit Lacan, antérieur même au stade du miroir, l'autre « héritier du complexe d'Œdipe », selon l'expression de Freud en 1923. Ce surmoi apparaît donc comme une instance hétérogène, où Freud trouve la raison de « l'instauration diphasée » de la vie sexuelle.

Le mécanisme de l'intériorisation du surmoi est posé par Freud dans ses *Nouvelles conférences* comme réponse à l'angoisse devant un « danger réel », celui de la perte de l'amour parental, inversement proportionnel à la sévérité desdits parents. Il utilise alors le terme d'« agression venue du monde extérieur [...] liée au surmoi [et] dirigée contre le moi ¹⁰ ». On saisit pourquoi cette notion d'intériorisation a pu servir à Melanie Klein pour valoriser l'instance du surmoi à partir de l'introjection des objets multipliés et clivés en bons et mauvais. Ainsi, c'est dans la théorie kleinienne qu'apparaît un surmoi terrifiant et féroce.

La valeur clinique en a été très tôt repérée par Lacan, qui en fait mention, à propos des psychoses, dès ses « Complexes familiaux » : « [Le] narcissisme se traduit dans la forme de l'objet [...]. *L'Imago* ne se subjective pas par identification au double, et l'idéal du moi se projette itérativement en objets d'exemples, certes, mais dont l'action est tout externe, plutôt reproches vivants dont la censure tend à la surveillance omniprésente : c'est le délire sensitif de relations ¹¹. »

8. S. Freud, « Le moi et le ça », dans *Essais de psychanalyse*, Paris, PBP, 1981, p. 247.

9. J. Lacan et M. Cénac, « Introduction théorique aux fonctions de la psychanalyse en criminologie », dans *Écrits*, *op. cit.* p. 136.

10. S. Freud, *Nouvelles conférences d'introduction à la psychanalyse*, Paris, Gallimard, 1984, p. 147 et suiv.

11. J. Lacan, « Les complexes familiaux dans la formation de l'individu », dans *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 63-64.

Le surmoi, encore indifférencié de l'idéal du moi, est, chez Melanie Klein et repris alors par Lacan, une fonction-clé de la structure psychique.

Étrangement, ni chez Freud après 1914, ni chez Lacan jusqu'en 1956, la question de la voix n'est abordée dans son lien à l'impératif. On ne trouve qu'une brève mention, dans « Le moi et le ça », aux « ordres » proférés par les maîtres et les autorités, lesquels, « sous forme de conscience morale, exercent désormais la censure morale » et créent une tension entre celle-ci et les réalisations du moi, à l'origine du « sentiment de culpabilité ». Le terme d'ordre évoque bien la vocalisation, mais Freud reste prudent sur la question suivante : « Le surmoi, s'il est inconscient, n'est-il pas constitué par de telles représentations de mot ou sinon, par quoi d'autre ? Nous répondrons avec prudence que le surmoi [...] ne peut dénier ses origines dans l'entendu [...] mais l'apport d'énergie d'investissement à ces contenus du surmoi ne provient pas de la perception auditive : enseignement, lectures, mais des sources qui sont dans le ça ¹². »

À partir de là, Freud va pouvoir décliner les guerres intestines qui ravagent le moi, avec, de la part du surmoi, dans la mélancolie, un degré de sadisme incomparable : « Ce qui règne maintenant dans le surmoi, c'est une pure culture de la pulsion de mort ¹³. » Il en va presque autant dans la névrose obsessionnelle, encore que la situation y soit moins claire, moins radicale, grâce aux formations réactionnelles et aux mesures préventives, à propos desquelles Lacan dira que les défenses de l'obsessionnel « ont une armature de ferraille », où « il s'enferme, pour s'empêcher d'accéder à ce que Freud appelle [...] une horreur à lui-même inconnue ¹⁴ ». Cet impératif de jouissance se retrouve chez l'homme aux rats, qui évoquait dans ses séances une « seconde voix » qui lui tenait des propos obscènes.

Lacan, comme je le disais, va insister sur la consistance de la voix, à partir de son séminaire *Les Psychoses*. Mais on trouve, à partir de 1953, une consistance du surmoi, dont il va répéter textuellement le syntagme à plusieurs reprises ; il s'agit de la « figure obscène et féroce » apparue dans « Variantes de la cure-type » et dont il semble

12. S. Freud, « Le moi et le ça », *op. cit.*, p. 268.

13. *Ibid.*

14. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre VII, L'Éthique de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1986, p. 238.

sous-entendu qu'elle ne peut que vociférer : « [...] l'identification narcissique [il s'agit de celle décrite par M. Balint] laisse le sujet dans une béatitude sans mesure, plus offert à jamais à cette *figure obscène et féroce* que l'analyse appelle le Surmoi, et qu'il faut comprendre comme la béance ouverte dans l'imaginaire par tout rejet (*Verwerfung*) des commandements de la parole ¹⁵ ».

C'est sur fond de forclusion que le surmoi surgit, comme un diable de sa boîte. Lacan le confirme dans « La chose freudienne », en référence à l'homme aux rats et à propos de la dette symbolique : « Des ressorts qui, dans la maille rompue de la chaîne symbolique, font monter de l'imaginaire cette figure obscène et féroce où il faut voir la signification véritable du Surmoi ¹⁶. »

Avec *Les Psychoses* et la formalisation du Nom-du-Père, Lacan va pouvoir mettre en tension l'impératif de jouissance, la « grosse voix », avec les commandements, encore nommés : Lois, de la parole. C'est peu après, dans « Subversion du sujet », qu'il en résume l'articulation : « Ce à quoi il faut se tenir, c'est que la jouissance est interdite à qui parle comme tel [...] puisque la Loi se fonde de cette interdiction même. La loi en effet commanderait-elle : Jouis ! que le sujet ne pourrait y répondre que par un : J'ouïs, où la jouissance ne serait plus que sous-entendue ¹⁷. »

On peut dire qu'à l'angoisse de castration répond la fonction pacifiante du symbolique. Ceci est congruent avec, *a contrario*, le fait que chez Schreber, dont Lacan fait alors le paradigme de la psychose, l'impératif de jouissance, non coordonné à la valence phallique, est adressé à un sujet non pas divisé par le signifiant, mais visé comme objet. Dans ce cas, la voix n'est pas un commandement de la parole, elle n'est pas située sur un trajet qui impliquerait l'Autre sous la forme de la question en retour : « Che vuoi ? », mais en l'absence de toute distribution énonciatrice, ainsi que Lacan le met en lumière avec l'exemple de l'insulte hallucinatoire « Trueie ! » dans sa « Question préliminaire », qui traduit une perturbation dans la rétroaction de la chaîne de l'énonciation : « Au lieu, écrit Lacan, où l'objet indicible est rejeté dans le réel, un mot se fait entendre, pour ce que,

15. J. Lacan, « Variantes de la cure-type », dans *Écrits, op. cit.*, p. 360.

16. J. Lacan, « La chose freudienne », dans *Écrits, op. cit.*, p. 434.

17. J. Lacan, « Subversion du sujet... », *op. cit.*, p. 821.

venant à la place de ce qui n'a pas de nom, il n'a pu suivre l'intention du sujet, sans se détacher d'elle par le tiret de la réplique¹⁸. » Le mot ne supporte pas le message du sujet qui devrait lui revenir de l'Autre sous une forme inversée.

C'est donc avec la chaîne brisée, dont Lacan faisait le ressort du surgissement du surmoi, qu'il rend compte de la « fonction d'irréalisation » et de la certitude dans l'hallucination : « [...] pour que son irruption dans le réel soit indubitable, il suffit qu'il se présente, comme il est commun, sous forme de chaîne brisée ». C'est une chaîne sans référent ni signification, le niveau zéro de la chaîne signifiante, comme dans le cas des phrases interrompues de Schreber. C'est aussi la matrice de la forclusion signifiante : la phrase s'interrompt après les *shifters*, « soit précisément les termes qui, dans le code, impliquent la position du sujet à partir du message lui-même¹⁹ ».

Pourquoi le surmoi n'est-il pas un phénomène élémentaire, une hallucination ? On voit que Lacan, à plusieurs reprises, jusqu'à ce qu'il formalise la chaîne signifiante et définisse la fonction Nom-du-Père, laisse la question ouverte. Certes, il y a bien la division du sujet qui peut permettre une discrimination, mais il faut une étape de plus, une précision sur ce qu'est le réel, et c'est en somme Schreber qui fait faire à Lacan cette avancée : « Toute l'épaisseur de la créature réelle s'interpose [...] pour le sujet entre la jouissance narcissique de son image et l'aliénation de la parole où l'idéal du moi a pris la place de l'Autre²⁰. » Ce réel est en fait réduit au trognon du « cadavre lépreux ».

J'ai laissé en plan le regard à partir de ma référence au délire d'observation. Il me faudrait développer la thématique du mauvais œil, du *fascinum*, de l'œil qui était dans la tombe et regardait Caïn, de l'œil scrutateur, de l'œil vorace, comme disait Lacan dans le *Séminaire XI*. Cela pour dire brièvement qu'il existe bien une schize entre l'œil et le regard, que l'œil n'est jamais bienveillant : « Je vous ai à l'œil », tandis que le regard, comme le disait encore Lacan dans ce même séminaire, est domptable. La boîte de sardines du jeune Lacan est regard, elle le regarde, mais elle ne le voit pas. Or, il se

18. J. Lacan, « D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose », dans *Écrits, op. cit.*, p. 535.

19. *Ibid.*, p. 540.

20. *Ibid.*, p. 572.

passé, de nos jours, un phénomène nouveau et assez étrangement inquiétant : ce qui faisait tableau jusqu'à maintenant, avec un cadre, et même encore après Duchamp, a tendance à disparaître – on appelle cela la dématérialisation de l'art –, et parallèlement les individus sont vus de toutes parts, en permanence, avec ou sans leur consentement, pour leur bien ou plutôt leur bien-être, lequel est devenu l'étalon des équilibres sociétaux.

S'agit-il d'une instance de surveillance qui présiderait aujourd'hui à ce que Freud rattachait dans son *Malaise dans la civilisation* à « un besoin de punition » ? Je le cite : « La tension née entre le Surmoi sévère et le Moi qu'il s'est soumis, nous l'appelons sentiment inconscient de culpabilité et elle se manifeste sous forme de besoin de punition. La civilisation domine donc la dangereuse ardeur agressive de l'individu, en affaiblissant celui-ci, en le désarmant et en le faisant surveiller par l'entremise d'une instance en lui-même, telle une garnison installée dans une ville conquise ²¹. » Si cette surveillance devient réelle, qu'advient-il alors du surmoi de la deuxième topique ?

Lacan posait déjà la question en 1948, dans « L'agressivité en psychanalyse », en relevant « l'absence croissante de toutes ces saturations du *surmoi* et de l'*idéal du moi* ». « Nous ne les connaissons plus que sous les formes les plus nettement dégradées ²². »

1948 est aussi l'année où George Orwell écrit *1984*. Lacan ne l'avait sans doute pas lu au moment où il rédigeait cet article. J'ai été saisi, en le relisant, par certaines remarques qui me paraissent d'une singulière actualité. Comme celle-ci : « [...] nous sommes engagés dans une entreprise technique à l'échelle de l'espèce : le problème est de savoir si le conflit du Maître et de l'Esclave trouvera sa solution dans le service de la machine, qu'une psychotechnique, qui déjà s'avère grosse d'applications toujours plus précises, s'emploiera à fournir de conducteurs de bolides et de surveillants de centrales régulatrices ²³. »

On peut sourire à la référence aux pilotes de Formule 1, encore qu'il soit probable que chacun d'eux ait aujourd'hui son *coach*, qui l'aide à gérer le stress, mais nous ne pourrions pas nier que la technique a abouti à ce que les automobiles soient devenues « intelligentes »,

21. S. Freud, *Le Malaise dans la civilisation*, Paris, PUF, 1971, p. 80.

22. J. Lacan, « L'agressivité en psychanalyse », dans *Écrits*, op. cit. p. 121.

23. *Ibid.*, p. 122.

puisque l'électronique en contrôle ce que les constructeurs appellent « les organes ». Quant aux « centrales régulatrices », il suffit de penser à la HAS, la Haute Autorité de santé, pour saisir que la régulation, grâce à l'évaluation, aux bonnes pratiques autorisées par l'EBM – la médecine fondée sur les preuves –, la régulation de la santé est bien en place, avec pour objectif le bien-être des populations psycho-éduquées.

Je voudrais ajouter, concernant la surveillance, que certains auteurs, à commencer par Deleuze, dès le début des années 1990, ont repéré en quoi la société de type disciplinaire décrite par Foucault n'avait pas évolué vers un système à la « Big Brother », avec un contrôle centralisé issu du schéma benthamien, mais plutôt vers une société de « sous-veillance », dont le seul idéal n'implique plus aucune régulation du châtiment, mais la prévention de ce qui en serait le motif. La diffraction du centre régulateur en réseaux démultipliés par la numérisation aboutit à un système de contrôle de chacun par chacun ou de tous par tous, rendant le crime virtuel ou plus exactement faisant équivaloir le crime à son intention. La somme d'informations enregistrées sur chacun d'entre nous est si énorme que les recoupements nécessaires à leur utilisation ne peuvent se faire que statistiquement, c'est-à-dire sans intention préalable. La condition en est que la part cachée de chacun, ses secrets, son intimité doivent être réduits à rien ou presque rien, si l'on est optimiste.

Une réponse est envisageable cependant, en dehors du fait d'effacer les données individuelles, ce qui ne semble pas si évident, puisqu'on a même mis au point une « autopsie psychologique du suicide ». Cette réponse pourrait être l'humour. Celui-ci est un défi, que Freud avait rattaché à « l'invincibilité du moi face au monde réel ». Si je reviens à mon anecdote du début, celui qui profère : « Sarkozy ! Je te vois ! », alors qu'il n'est pas détenteur des appareils de surveillance ni du dispositif qui en émane, celui qui n'a à sa disposition rien d'autre que sa parole, à la façon du condamné à mort qui lançait, un lundi matin, à ceux qui venaient le conduire à l'échafaud : « La semaine commence bien ! », celui-là est invincible, au sens où Freud pouvait rattacher l'humour à « l'invulnérabilité victorieusement affirmée du moi ». Les traumatismes du monde extérieur, comme dit Freud, ne peuvent l'atteindre et lui procurent même un gain de plaisir.

L'humoriste se comporterait donc comme un enfant, tout en jouant simultanément, à l'égard de cet enfant au moi invincible et mené par le seul principe du plaisir, le rôle de l'adulte. D'où l'entrée en scène du surmoi. L'humoriste a déplacé de grandes quantités d'investissement, qu'il a transférées sur son surmoi. CQFD. Et pour peaufiner sa démonstration, Freud ajoute : « Or, à ce surmoi ainsi grossi, le moi peut apparaître minuscule, tous ses intérêts futiles [...] ²⁴. »

Freud s'interroge alors sur le paradoxe qui consiste à mettre au chef de l'humour une instance qu'il a définie comme étant un « maître sévère ». Ce qui le conduit à conclure : « [...] nous avons encore toutes sortes de choses à apprendre sur le surmoi ». Je relèverai pour ma part la place qu'il fait occuper par celui-ci dans sa définition conclusive : « L'humour serait la contribution au comique par la médiation du surmoi. » Le terme de médiation n'évoque ni la maîtrise ni la sévérité. C'est pourquoi il me semble que l'infléchissement donné par Lacan à cette formule est plus propre à rendre le déplacement de l'impératif de jouissance « obscène et féroce » vers le rire de l'humour, dont Freud faisait remarquer que, s'il s'agissait bien d'un gain de plaisir, il s'agissait aussi d'une « économie de dépense affective ». L'humour est souvent ainsi qualifié de « pince-sans-rire », ce qui convient particulièrement à Sade, dont Lacan se sert de la maxime de disposition réciproque des corps consentants pour ajouter à l'impératif universel kantien le grain de sel sadien et mettre en jeu le surmoi, en vue de réanimer cette instance psychanalytique et « l'arracher à ce retour d'obscurantisme à quoi l'emploient nos contemporains ²⁵ », c'est-à-dire ceux de Lacan en 1963.

Cette année 1963 ne fut pas tranquille pour Lacan et la catastrophe qu'il vécut en novembre, celle qu'il compara à une excommunication majeure, lui permit peu après un trait d'humour qu'il livra à l'ouverture de son séminaire : « [...] je voudrais vous dire au passage que quelque chose ne m'a pas échappé d'une vaste dimension comique en ce détour [...]. Elle tient à la position qui fut la mienne pendant deux ans, de savoir que j'étais – et très exactement par ceux qui étaient à mon endroit dans la position de collègues,

24. S. Freud, « L'humour », *op. cit.*, p. 323.

25. J. Lacan, « Kant avec Sade », *op. cit.*, p. 769.

voire d'élèves – que j'étais ce qu'on appelle *négocié*²⁶ ». Ce comique-ci, Lacan pense alors qu'il ne peut être saisi pleinement que par un psychanalyste.

Je vais poursuivre la citation un peu plus loin : « [...] si la vérité du sujet [...] n'est pas en lui-même, mais comme l'analyse le démontre, dans un objet de nature voilée, le faire surgir, cet objet, c'est proprement l'élément de comique pur. [...] Du dedans, je peux vous dire que cette dimension est tout à fait légitime, qu'elle peut être vécue du point de vue analytique, et même, à partir du moment où elle est aperçue, d'une façon qui la surmonte – à savoir sous l'angle de l'humour, qui n'est ici que la reconnaissance du comique ».

J'ai pris soin de déployer cette séquence pour pouvoir mettre en relief sa chute, qui va ajouter à la situation humoristique – laquelle répond assez bien à ce que l'on appelle « l'humour noir » – un mot d'esprit. Il porte sur l'objet du séminaire que Lacan inaugure, à savoir les fondements de la psychanalyse : « Les *fondements* ici, sans doute, prendraient la forme de *dessous*, si ces dessous n'étaient pas déjà quelque peu à l'air²⁷. » En quelque sorte, Lacan énonce là un « Je te vois ! », je vois ce qui s'est passé en dessous et c'est pas beau à voir. Le dire, du point de vue de l'analyse à sa fin, comme Lacan l'écrira dans « L'étourdit », suppose « le stable de la mise à plat du phallus », fin qui assure de savoir « que rien ne saurait se dire "sérieusement" (soit, pour former de série limite) qu'à prendre sens de l'ordre comique²⁸ ».

26. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XI, Les Quatre Concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1973, p. 10.

27. *Ibid.*, p. 11.

28. J. Lacan, « L'étourdit », dans *Autres écrits, op. cit.*, p. 487.